



Règlement

Sur proposition d'un groupe d'ONG partenaires officielles de l'UNESCO

Célébration de la JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX édition 2024

Danse et Paix en Partage

L'objectif de « Danse et Paix en Partage » est de créer une dynamique internationale de danse pour la paix pour laquelle les groupes de danses relayés par nos ONG à travers le monde s'engagent à participer à la célébration de la journée internationale de la paix au niveau local, national, régional et international.

Chaque ONG désirant participer à cet événement est responsable de ses choix, de sa création, de sa chorégraphie et/ou de son interprétation, dans le respect des droits d'auteurs et des valeurs référencées dans la note de présentation.

Pour ce faire :

***créer**

-une chorégraphie autour de la danse et de la paix (type flashmob ou autre forme d'expression corporelle), la photographier et l'enregistrer sous format numérique (vidéo)

***envoyer**

-une photo de haute définition (300 DPI), instantané d'un moment de danse

-un teaser de 2 minutes

-les liens vers d'éventuelles autres vidéos

***s'engager le jour de la célébration de la journée internationale (21 septembre) dans un programme de célébration**

- à interpréter localement la création

-à participer à un moment de réflexion (échange, débat, exposition...) et/ou à une visio-conférence rassemblant tous les participants.

Les enregistrements des manifestations locales ainsi transmis en amont seront mis en ligne sur le site du Comité de Liaison ONG-UNESCO et sur les réseaux sociaux ; les évènements pourraient être présentés en direct ou sous forme de montage vidéo lors de la célébration de la journée internationale de la paix 2024.

Une installation itinérante de photos et de vidéos ainsi qu'une exposition virtuelle pourraient être organisées en fonction des soutiens et de la disponibilité de lieux d'accueil.

Les photos et les enregistrements (vidéo) seront à déposer sur le **site avant le 30 avril 2024 après inscription au plus tard le 31 décembre 2023.**

En participant à la célébration de Danse et Paix en Partage, vous acceptez que toutes les photos et les vidéos soient publiées et garantissez les organisateurs contre toutes réclamations relatives aux droits d'auteur.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toutes photos et vidéos à caractère violent, discriminatoire et sexuel ou incitant à commettre des actes répréhensibles.

Les informations recueillies servent uniquement à l'organisation de l'évènement.

Site : danse-paix2024.org

Contact : contact@danse-paix2024.org